



Rentrée 2010-2011

Pour les nouvelles
inscriptions scolaires en Maternelle
et les passages en C.P.

SUR RENDEZ VOUS au 05.59.58.35.63

Du 29 mars au 16 avril 2010

De 8h à 12h et de 13h à 17h

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI **sur rendez-vous**

MARDI – JEUDI sur rendez-vous

Le 4 mai et 6 mai 2010

De 13h à 17h

MARDI sur rendez-vous

Le 11 mai et 18 mai 2010

De 13h à 17h

au Centre de Loisirs BAROJA
19, Rue des Quatre Cantons

Pièces à fournir :

- Livret de Famille
- Carnet de Santé de l'Enfant
- Justificatif de Domicile récent (moins de 3 mois)
- N° CAF + N° Contrat Assurance Scolaire ou responsabilité civile
- Certificat de Radiation (dans le cas d'un enfant scolarisé dans une autre école)
- Dérogation pour les enfants domiciliés hors commune d'Anglet

L'enregistrement du dossier ne sera validé que sur présentation complète des pièces à fournir.

IMPORTANT ! DEMARCHE A FAIRE CHAQUE ANNEE :

Si vous avez un enfant sujet à des allergies alimentaires, **il est impératif** de prendre rendez-vous avec **Madame INACIO Christine, Responsable des Restaurants Scolaires, au 05.59.03.08.35.**

Un certificat médical est à fournir.

Pour les enfants ne mangeant pas de porc, les parents doivent le signaler seulement par écrit.

Mél. : service.jeunesse@ville-anglet.fr